

Sujet : [INTERNET] Projet de méthanisation - Beaupreau en Mauges

De : "Therme de Beaupreau en Mauges" <[mailto:pref-enqpub-methamaugesvilledieu@maine-et-loire.gouv.fr]>

Date : 13/12/2019 14:23

Pour : "pref-enqpub-methamaugesvilledieu@maine-et-loire.gouv.fr" <pref-enqpub-methamaugesvilledieu@maine-et-loire.gouv.fr>

Bonjour.

Lundi soir (09.12.2019), nous avons été choqué d'apprendre par le voisinage, qu'une entreprise de méthanisation allait être construite prêt de chez nous (env 1.5 km) courant 2020. On nous explique que ce projet est soumis à l'enquête publique, Thermes dont je ne connaissais pas les tenants et aboutissants. Je me suis renseigné sur internet (<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/enquetes-publiques>), et je constate un défaut de procédure.

En ce qui me concerne. Or mis mon voisinage proche, personne ne nous a tenu au courant. Nous sommes dans les premiers à être concerné par cet ouvrage, et malheureusement, les derniers au courant. Certains diraient que le projet est enregistré dans les registres de mairie. Cependant, nous avons d'autres choses à faire qu'à surveiller ces derniers. De plus, un affichage a bien été mis en place sur le lieu (Depuis quand???). L'affichage dans un champ, sur format A4, placé le long d'un accès routier à forte circulation et sur lequel on ne peut s'arrêter. Est-ce là, une envie de clarté envers la population?

Je me suis ensuite renseigné sur la méthanisation. J'ai trouvé un site intéressant qui me fait réfléchir. Bien évidemment, ce type de projet rentre dans les meurs de "l'écologie", et les ambitions du gouvernement (augmentation à 10% la production d'énergie produite par la méthanisation).

Cependant, or mis le fait que je ne souhaite pas avoir cette installation prêt de chez moi pour divers raisons, je voudrait évoquer quelques éléments:

- Investissement assez couteux.

A-t-il bien été pris en compte tout les aléas financier. Je prend par exemple un milieu que je connais assez bien, "la construction". Le projet était initialement prévu dans la zone à BEAUPREAU.

Aux dires de certaines personnes, le terrain trop meuble ne pouvait recevoir ce dernier. Il à donc été déplacé chez nous.

Une étude de sol a bien été réalisé? L'ensemble des bâtiments n'auront pas besoin de micro pieux pour trouver le dure (forages de moyennes et grandes profondeur pouvant jouer sur le nappes).

-La taille de l'entreprise répond aux capacités d'effluents des agriculteurs participant au projet? Pas besoin d'importer ou de créer d'autres exploitations pour subvenir aux besoins de matières premières?

Exemple du centre de MONTTOIR-DE-BRETAGNE qui a créé un élevage de 144000 poulets pour apporter les besoins manquant à l'usine.

Nous ne souhaitons pas avoir plus de désagrément que ce qui va nous être imposé.

La taille de l'entreprise répond aux capacité d'effluents des agriculteurs participants au projet? Pas besoin d'importer ou de créer d'autres exploitations pour subvenir aux besoins de matières premières?

Exemple du centre de MONTTOIR-DE-BRETAGNE qui on créé un élevage de 144000 poulets pour apporter les besoins manquant à l'usine.

Nous ne souhaitons pas avoir plus de désagrément que ce qui va nous être imposé.

- Quelle est la capacité de l'usine en tonnes d'effluent / jour et en puissance fournis?

- Elle fournira du gaz bien évidemment. Fournira-t-elle de l'électricité? Et si oui, y aura-t-il une centrale associée

à cette dernière?

Courrons-nous des risques (explosion, fuite de gaz par soupape ou part perméabilité des bâches de cuves.....)? Si jamais une telle chose arrive. Qui prend en charge les indemnisations des biens et des personnes?

En ce qui concerne les fuites de gaz, l'entreprise sera équipée d'appareil de surveillance? Type "Tracksleaks" développé par l'Istrea (" le méthane a un potentiel de réchauffement 28 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone (CO2)").

- Comment sera effectué le cycle dans le digesteur.

Selon une étude de l'OPAAL, le digestat n'est pas forcément de bonne qualité. Il a besoin de monter en température allant jusqu'à 70°C pour essayer d'éliminer le maximum d'éléments pathogènes et bactériens "antibio-résistant". Les bactéries, spores et pathogènes que l'on a dans le digesteur se retrouvent dans le digestat puis dans la terre en "libre services".

Un contrôle bactériologique du digestat sera fait régulièrement? Une validation (homologation) auprès de l'Anses sera réalisée?

Il en va de même pour l'eau. Nous sommes une région où l'eau est fortement présente dans nos sols. De plus, on nous impose des contrôles poussés de nos installations d'assainissements autonomes. Il en va de même pour cette entreprise.

- Le digestat est un fort polluant lorsqu'il rentre en contact avec l'air (oxydations et poussières en forte teneur en protoxyde d'azote et en oxyde d'azote = effet de serre).

Les recommandations de Mr (Conseillé technique de la chambre agricole de Bretagne) seront suivies? Stockages du digestat fermés avec filtration de l'air; évacuation de ces derniers en camions confinés; épandage par pendillard.

Le CSUM estime ces mesures insuffisantes. Alors j'ose espérer que le nécessaire sera fait.

De plus, le digestat n'est pas de bonne qualité selon le CSNM. L'azote présent dans ce dernier est appauvrie en carbone. Or ce carbone est nécessaire pour que les plantes assimilent l'azote. Sans quoi, l'azote restera concentré dans la terre et s'infiltrera jusqu'aux nappes.

- Comme pour les rejets actuels effectués par le milieu agricole dans les champs. Nous sera-t-il fournir un état des lieux où seront rejeter les digestats et les périodes. En vue de ce qui a été évoqué au dessus, tout ceci devra être réglementé.

- On évoque un centrage de l'usine par rapport aux exploitations.

Est-ce bien le cas? Pouvons-nous avoir une localisation sur carte des différents participants?

Pour finir, on nous vante les mérites de cette installation. Mais quels gains nous apporte cette dernière.

Nous ne sommes même pas raccordés au GAZ; en bout de ligne EDF et je ne parle même pas d'internet. En ce qui me concerne, depuis que nous avons été regroupé en BEAUPREAU EN MAUGES, nous constatons que beaucoup de choses sont mis en oeuvre pour la commune de BEAUPREAU. mais nous??

Dans l'attente d'éventuelles réponses; d'éléments mises en place afin de limiter les nuisances; et de garanties financière et santé.

Merci d'intégrer ces remarques aux rapports de commissions

Cordialement